



République Française

Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 017-200041689-20230227-CC2023_008-DE



Conseil Communautaire du 27 février 2023

Objet : Association Cultivateurs de Chanvre Trézence Boutonne (CCTB) - Attribution d'une subvention exceptionnelle

Numéro de délibération : CC2023_008

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept février, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 21 février 2023, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francis BOIZUMAULT, Fabien BRODU, Nadine BUREAU, Christian FERRU, Daniel LAGARDE, René ESCLOUPIER, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Jacques BARON, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Jean-Luc DUGUY, Christine VERNON, Bernard GOURSAUD, Didier COSSET, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Régis DUTHILLE, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Mathieu RENDU, Alain FOUCHER, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Alain INGRAND, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Michel GARNIER, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Daniel DARDILLAT, Jean-Michel CHARPENTIER, Wilfrid HAIRIE, Sylvain MARCHAL, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Corinne LAFFOND, Frédéric MICHEAU, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Ornella TACHE, Thierry GIRAUD, Pierre-Bastien MONTIGNY, Didier BASCLE, Cyril CHAPPET, Catherine BAUBRI, Jean MOUTARDE, Anne DELAUNAY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Frédéric EMARD, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Jean-Claude GODINEAU, Daniel LEMRAY, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Jacques GOGUET, Danièle PERTUS, Laurent BOUILLE, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Simone ROY, Jean-Claude MARTEAU

Absents excusés ayant donné procuration :

Hubert COUPEZ donne pouvoir à Ornella TACHE
Philippe LACLIE donne pouvoir à Didier COSSET
Joël WICIAK donne pouvoir à Jacques BARON
Christian GRATEREAU donne pouvoir à Bernard GOURSAUD
Marie-Pierre LE SELLIN donne pouvoir à Wilfrid HAIRIE
Françoise MESNARD donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Myriam DEBARGE donne pouvoir à Michel LAPORTERIE
Marylène JAUNEAU donne pouvoir à Fabien BLANCHET
Philippe BARRIERE donne pouvoir à Jean MOUTARDE
Gaëlle TANGUY donne pouvoir à Anne DELAUNAY

Absents :

Rémi LAMARE, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Charles BELLAUD, Marie-Agnès BEGEY, Pierre ARNAUD, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Valérie BOUILLAGUET, Danièle PERAUD, Marie-Claude GIOVANNINI, Stéphanie GRIMAUD, Marie-Noëlle GIRAUD, Jean-François PANIER, Roland NAZET, Gérard LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Jacques TROUVAT,

Emmanuelle CAIVEAU, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Michel FILLIÉUL, Patrick S²LOW
XICLUNA, Brigitte RICHEZ BAUDET, Sylvie SABOUREAU, Dominique BOUJIN, Yves-Luc
GAILLARD, Valérie FLOCH-RUJU, Dominique SEYFRIED, Maurice PINEAU, Corinne
ETOURNEAU, Matthieu GUIHO, Mathilde MAINGUENAUD, Hénoch CHAUVREAU, Ludovic
BOUTILLIER, Francis GUAY, Sylvie POUILLET, Michel LALAZON, Christelle MARCHET, Patrick
REVEILLAUD, Suzanne FAVREAU, François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Francine MINEAU,
Suzette MOREAU, Alain BERTIN, Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY, Didier MARTIN

Secrétaire de séance :

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GENEAU David

BEBIEN Marie-Paule

HOUET Patricia

SERRA Johanna

Nombres de membres :

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 79

Votants : 88

Pouvoirs : 10

Publication (affichage) ou notification du :

Association Cultivateurs de Chanvre Trézence/Boutonne (CCTB) - Attribution d'une subvention

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 017-200041689-20230227-CC2023_008-DE



Considérant le projet de développement de la filière chanvre, porté sur le territoire par le SYMBO, lancé en 2021, visant 3 objectifs :

- structuration d'un bassin de production,
- amorçage du marché bâtiment,
- amorçage du marché alimentaire.

Considérant que la structuration du bassin de production et l'ouverture des marchés reposent notamment, à ce stade, sur l'ancrage local pour produire, récolter, transformer (fibres et graines) le chanvre.

Considérant qu'il est essentiel qu'en parallèle des actions portées par le SYMBO, un ancrage local puisse être formalisé par des agriculteurs investis dans le projet pour assurer la pérennité de la démarche et in fine créer de réels débouchés économiques, compatibles avec les enjeux de préservation de la ressource en eau.

A cet effet, 7 agriculteurs se sont regroupés et ont créé l'Association cultivateurs de chanvre Trézence/Boutonne (CCTB) dont l'objet est de fédérer des agriculteurs cultivant du chanvre autour de la vallée de la Trézence/Boutonne et limitrophes.

Afin de poursuivre la production en local et ainsi contribuer à la structuration de la filière chanvre sur le territoire, l'association sollicite une aide exceptionnelle auprès de Vals de Saintonge Communauté à hauteur du montant des semences nécessaires au lancement du projet.

Le plan de financement prévisionnel TTC du projet est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Semences	2 700 €	Cotisations	140 €
Assurances	500 €	Vente de graines	5 000 €
Frais de communication	2 000 €	Vente de paille	20 000 €
Adhésion organismes	250 €	Subvention Vals de Saintonge Communauté	2 700 €
Formation	1 000 €	Autres subventions	19 610 €
Moisson fauche	2 000 €		
Ensilage	3 000 €		
Frais mécaniques	2 000 €		
Défilage (prestation chanvre Mellois)	15 000 €		
Labour / semis 3 ha	1 000 €		
Transport	2 500 €		
Séchage / triage	1 500 €		
Rémunération assoc	5 000 €		
Rachat matière associé	9 000 €		
Total TTC	47 450 €	Total	47 450 €

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'accorder une aide exceptionnelle forfaitaire 2 700 € pour per association en lien avec le projet plus global de structuration de la filière chanvre sur le territoire,
- de préciser que les crédits seront inscrits au budget 2023,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Monsieur Thierry Giraud, conseiller communautaire de Puyrolland et engagé dans l'association, ne prend pas part au vote.

Adopté à la majorité.

- Pour : 82
- Contre : 4
- Abstention : 2

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,